

Tunisie : IFC accorde 26 millions de dollars à la société de Conditionnement des Huiles d'Olive de Sfax

IFC, un membre du groupe de la Banque mondiale, a accordé un prêt de 26 millions de dollars à l'un des fleurons tunisiens de la filière huile d'olive. Ce financement entre dans le cadre du plan de soutien de l'IFC pour stimuler la croissance économique dans les pays d'Afrique du Nord.

Cette opération de financement à long-terme permettra à la société de Conditionnement des Huiles d'Olive (CHO) de Sfax d'augmenter sa capacité de production et de développer ses ventes à l'export sur de nouveaux marchés. Ce projet contribuera également au maintien de l'emploi dans les régions rurales en soutenant les agriculteurs et producteurs du secteur oléicole, principaux fournisseurs du groupe, qui participent au développement d'une filière exportatrice et source de devises pour le pays.

Ce financement s'inscrit dans la stratégie d'IFC en Tunisie qui vise à redonner confiance aux investisseurs dans l'économie nationale après les événements du printemps arabe et le ralentissement de la croissance.

«Grâce au financement proposé par IFC, notre groupe poursuivra son développement. Nous renforcerons l'image positive de l'huile d'olive tunisienne sur les marchés étrangers, ce qui aura un impact non négligeable sur l'ensemble du secteur au niveau local» a indiqué le PDG et fondateur de CHO Abdelaziz Makhloufi, ajoutant *«l'économie tunisienne regorge de potentiel. IFC se mobilise pour que ce potentiel se matérialise en investissant dans des sociétés dynamiques, comme le groupe CHO, en favorisant la création d'emplois et en soutenant la croissance»*.

IFC a consacré, en 2015, 62 millions de dollars pour soutenir les PME tunisiennes, le secteur des nouvelles technologies ou encore l'agriculture locale et contribuer ainsi à la croissance et à la création d'emplois dans la région.

Source : <http://www.businessnews.com.tn/ifc-accorde-26-millions-de-dollars-a-la-societe-de-conditionnement-des-huiles-dolive-de-sfax,520,56877,3/> 23/06/2015